



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20230622-DELIB20230604-DE
Reçu le 26/06/2023

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 JUIN 2023

Date de convocation : le 15 JUIN 2023

Date d'affichage : le 15 JUIN 2023

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de juin, à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY - Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Magali BESSAOU - Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Jean-Luc FARJOU – Gilbert FAUCHER - Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU – Brigitte MAZARS – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Robert RISPAL - Thierry TEULIER – Christian TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 23 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2023/06/04

Affectation des résultats PES 2022

DELIBERATION N° 2023/06/04

Affectation des résultats PES 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2022
BUDGET ANNEXE PES

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice	1 724,32 €	Recettes de l'exercice	12 763,60 €
		Excédent reporté	22 300,43 €
TOTAL	1 724,32 €	TOTAL	35 064,03 €
	RESULTAT		33 339,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice	2 161,25 €	Recettes de l'exercice	119 589,28 €
Déficit reporté	137 415,58 €		
TOTAL	139 576,83 €	TOTAL	119 589,28 €
	RESULTAT		- 19 987,55 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 13 352,16 €

Excédent de la section de fonctionnement 33 339,71 €

Section d'investissement

Resultat reporté comptable au 31.12.2022 - 19 987,55 €

Restes à réaliser en dépenses reportée au 31.12.2022 22 809,18 €

Restes à réaliser en recettes reportées au 31.12.2022 19 026,30 €

Besoin de financement de la section d'investissement 23 770,43 €

Solde excédentaire 9 569,28 €

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement.

Le déficit de la section d'investissement sera compensé par le virement de la section de fonctionnement en section d'investissement et les recettes restants à réaliser.

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à affecter les résultats du budget PES 2023

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 22/06/2023



Le Président du SIEDA
Sébastien DAVID



Stamp: SYNDICAT INTERCOMMUNAL S.I.E.D.A. B.P. 316 12032 RODEZ CEDEX 9 Département de l'Aveyron